

FRIBOURG CADEAUX FISCAUX POUR LES ENTREPRISES

## PROJET FISCAL 17, UNE RIE III BIS

Le Conseil d'Etat a présenté sa stratégie relative au volet cantonal du Projet fiscal 17 (PF17).

Lors de la consultation sur la mise en œuvre cantonale de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), le SSP avait demandé au Conseil d'Etat de proposer une nouvelle version qui garantisse le maintien des rentrées fiscales actuelles.

Le Conseil d'Etat est resté sourd à ces revendications, puisque la mouture cantonale élaborée dans le cadre de PF17 n'est qu'une pâle copie de la RIE III.

Outre le maintien des privilèges fiscaux («patent box» et déduction – à hauteur de 150% – des frais de recherche et développement), le projet propose à nouveau une baisse massive du taux cantonal d'imposition des bénéficiaires, qui passerait à 13,72% (contre 19,86% actuellement). Le Conseil d'Etat s'engage donc dans une course au dumping fiscal, qui engendrerait des pertes gigantesques pour les collectivités publiques – 40 millions de francs annuels en moins pour le canton, 33 millions pour les communes et les paroisses, selon les estimations officielles.

Le Conseil d'Etat avance que ces pertes fiscales seraient «compensées à terme par les effets positifs de la réforme sur l'économie fribourgeoise». Il n'existe aucune certitude à ce sujet. Au contraire. On peut prévoir que, si les grosses entreprises et les multinationales sortaient gagnantes de cette réforme, ce serait le service public qui en ferait les frais. Les mesures d'économies incessantes appliquées à Lucerne, où le taux d'imposition des bénéficiaires a été fortement diminué, en témoignent.

Il faudrait donc s'attendre à de nouveaux trains de mesures d'économies visant à compenser des pertes astronomiques.

Il faut évidemment supprimer les régimes fiscaux spéciaux pour les entreprises. Mais le SSP s'oppose à ce qu'ils soient remplacés par de nouveaux privilèges qui ne bénéficieraient qu'aux grandes entreprises et mettraient à mal les conditions de travail des employés de l'Etat ainsi que les prestations à la population.

Les entreprises ne choisissent pas leur lieu de domicile uniquement pour des considérations fiscales. La qualité du service public est également l'un de leurs critères.

Si le Conseil d'Etat tient à ce que les entreprises restent dans le canton, il doit donc investir dans les moyens nécessaires pour améliorer les conditions de travail et les prestations à la population.

Le SSP ne s'oppose pas aux mesures sociales annoncées par le gouvernement – augmentation des allocations familiales, affectation de 5,2 millions de francs à l'accueil extrascolaire. Ces investissements sont nécessaires dans un canton où l'accueil de l'enfance est notamment sous-développé. Mais ils ne doivent pas être un prétexte pour octroyer des cadeaux fiscaux et tailler dans le service public.

Nous demandons donc le maintien des mesures sociales et appelons le Conseil d'Etat à proposer un nouveau projet qui évite toute perte fiscale. Pour cela, il faudra revoir le taux d'imposition à la hausse. ■

VIRGINIE BURRI . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

FRIBOURG ATTAQUES SUR LA CAISSE DE PRÉVOYANCE

## UN GIGANTESQUE TOUR DE PASSE-PASSE FINANCIER

L'analyse du projet de révision de la Loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF), réalisée par le SSP et confirmée par un actuairiste spécialiste en caisses de pensions publiques, montre que cette révision s'apparente à un tour de passe-passe. La totalité des sacrifices sera assumée par les salariés. Alors que l'Etat en retirera un bénéfice de plusieurs centaines de millions de francs! Le comité de la CPPEF et le Conseil d'Etat insistent sur le fait que l'Etat de Fribourg participerait de manière considérable à l'effort nécessaire pour pérenniser la caisse: il y injecterait 1 milliard de francs, sous la forme de mesures transitoires et d'une recapitalisation.

En contrepartie, la cotisation de l'employeur diminuerait de 3%. Or les conséquences de cette diminution ont été soigneusement passées sous silence. Pourtant, elle permettrait à l'Etat d'économiser 1 milliard de francs sur la période concernée, de 32 ans.

La masse salariale étant censée évoluer – en 20 ans, elle a crû de 62% –, la diminution de 3% du taux de cotisation devrait même permettre à l'Etat de réaliser un bénéfice, évalué entre 200 et 800 millions de francs!

L'entier des sacrifices – 1,8 milliard de francs – sera donc assumé par le personnel: baisse moyenne des rentes de 21,5%, augmentation de l'âge de la retraite de quatre années et passage à la primauté des cotisations.

L'assemblée générale du SSP, réunie le mardi 26 juin, a jugé ce projet inacceptable et décidé de le renvoyer à l'expéditeur. Les membres du SSP exigent que l'effort financier soit réparti à hauteur de 70% pour l'Etat de Fribourg, 30% pour le personnel.

Il est exclu de diminuer la cotisation de l'Etat-employeur. Notre syndicat se battra aussi pour le maintien des prestations et d'un âge de la retraite situé entre 60 et 62 ans.

Les négociations ne doivent pas débiter avant septembre. Elles doivent être menées sur la base de nouvelles projections, intégrant les paramètres mentionnés ci-dessus et un taux technique fixé à 2,75% (et pas à 2,25%).

L'assemblée générale a décidé d'appeler le personnel à une journée de mobilisation, début septembre. ■

GAËTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

VILLE DE ZURICH COLLABORATION AVEC LE SSP – ONG

## UNE CAMPAGNE SUR LE THÈME DES CONTRATS DE PRESTATION

En 2016, la section SSP de la ville de Zurich, soutenue par le SSP-ONG, s'est emparée du sujet des contrats de prestation.

Lors de l'assemblée générale du secteur social, le SSP-ONG a présenté les résultats de l'étude BASS et les revendications et évaluations basées sur ceux-ci.

L'assemblée des délégués de la section a décidé d'approfondir le sujet: dans un premier temps, elle a adopté une résolution et inscrit le thème dans sa plateforme électorale pour les votations municipales de mars 2017.

En ville de Zurich, il n'existe apparemment pas d'endroit où sont centralisés les contrats de prestations en cours, et nous n'avons pu avoir un aperçu de la situation que dans quelques départements.

Une prochaine étape consistera à déposer une intervention à ce sujet au législatif communal. Il est également prévu de déposer la même intervention à Winter-

thour et au Grand Conseil du canton de Zurich.

Dès que les réponses nous seront parvenues, nous ouvrirons un vaste débat avec nos membres pour définir les améliorations les plus urgentes à réaliser et l'orientation à donner à notre campagne.

Un objectif pourrait être, par exemple, d'élaborer un règlement fixant, pour les contrats de prestations, des exigences légales minimales en matière de conditions de travail, à l'image de ce que la ville de Berne connaît déjà.

La campagne, tout comme le sujet, risque de nous occuper longtemps. De ce fait, la collaboration et les échanges réguliers avec le SSP-ONG revêtent une importance capitale. Nous sommes heureux et reconnaissants de pouvoir nous battre aux côtés du SSP-ONG sur cette question essentielle de politique syndicale. ■

MATTIA MANDAGLIO . SECRÉTAIRE SSP . VILLE DE ZURICH

LIVRE NOUVEAU LIVRE DU SYNDICALISTE YVES MUGNY

## GENÈVE VUE PAR MAÎTRE RENARD

Le syndicaliste Yves Mugny publie un roman politico-animalier dans lequel, à travers les personnages du Roman de Renart transposés aujourd'hui à Genève, il aborde des thèmes d'actualité et égratigne au passage le pouvoir politique. Interview.

Dans *La Faute au loup*, tu reprends les personnages du Roman de Renart et les transposes aujourd'hui à Genève. Explique-nous ta démarche?

Yves Mugny – Contrairement à l'idée qu'on peut s'en faire aujourd'hui, le Roman de Renart est tout sauf un livre pour enfants. Il y avait au Moyen-Âge la littérature courtoise officielle, soit en gros les romans de la table ronde où trônait le roi Arthur, et leur parodie politiquement incorrecte: le Roman de Renart dans lequel Noble, un lion roi, tenait sa cour parmi les bêtes. Grâce au décalage animalier, les auteurs anonymes d'alors ont pu critiquer le pouvoir monarchique, mais aussi le clergé, les mœurs du temps ou les rapports sociaux. Bref: Renart, c'est *Charlie Hebdo* avant l'heure. *La Faute au loup* reprend ce principe parodique en le plaçant aujourd'hui à Genève. Sauf que Renart a vieilli. Il pointe à l'aide sociale et sa vie privée est un désastre. De là une différence peut-être d'avec le roman d'origine: le ton jongle ici entre la grande histoire sociale et la petite de Renart, plus intime, ce qui j'espère rend le personnage moins allégorique et plus attachant.

Tu abordes des thèmes sérieux d'actualité dans un roman où l'humour est présent. Est-ce plus facile de le faire sous cette forme?

L'humour provient d'abord du décalage animalier, mais aussi d'un univers par es-

sence truffé de clins d'oeil (et au Roman de Renart, et à l'actualité). L'histoire parle de la politique migratoire suisse, du travail au noir, des renvois forcés, bref de toute l'hypocrisie d'un monde qui vit économiquement sur la migration tout en la criminalisant. Les figures politiques ne sont pas épargnées, Baudet et L'Anchois en tête. Quant à Renart, il va tenter de secourir une famille de fennecs sans papiers et poursuivie par les perdreaux. Mais pour répondre à la question: l'humour n'a jamais craint de s'attaquer aux sujets les plus graves. Ceci pour une raison toute simple: la première vertu de l'humour, c'est son insolence. Ça brise les tabous et change le regard. Donc oui: il est plus facile d'aborder ces sujets avec Renart qu'avec Duras.

Les aventures du goupil sont déclinables à foison. As-tu d'autres projets?

Oui. *La Faute au loup* est conçue comme le premier tome d'une série. Le deuxième est déjà en préparation. Il s'attaque aux thèses sécuritaires très en vogue aujourd'hui. Et puis Renart semble avoir séduit une dessinatrice, Maou, qui envisage de le décliner en BD. Enfin notre goupil s'est pris à tenir sa propre chronique dans un journal romand, *Gauchebdo*. Deux fois par mois, il va y égratigner l'actualité politique, avec de très belles illustrations déjà signées Maou. Parti comme il est parti, je ne vois plus l'animal s'arrêter. Il faut juste que je trouve un peu de temps à lui accorder, entre mon boulot au syndicat et ma famille. ■

SERVICES PUBLICS . INTERVIEW

Yves Mugny: *La Faute au loup*. Editions Cousu Mouche, 2018.